

Assemblée du groupe fribourgeois A.S.P.A.N.

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme**

Band (Jahr): **15 (1958)**

Heft 1

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Plan

Landesplanung

Schweizerische Zeitschrift für Landes-, Regional- und Ortsplanung • Revue suisse d'urbanisme • Fachorgan für kommunale Bau- und Planungsfragen

Offizielles Organ der Schweizerischen Vereinigung für Landesplanung • Offizielles Organ der Schweizerischen Vereinigung für Gewässerschutz • Offizielles Organ des Internationalen Bundes der Landschaftsarchitekten (IFLA)
Erscheint 6mal jährlich

Redaktioneller Teil der Schweizerischen Vereinigung für Landesplanung

Redaktion: H. Aregger, Stauffacherstrasse 147, Zürich 3, Telephon (051) 23 88 21
Redaktions-Sekretariat: Kürbergstrasse 19, Zürich 49, Telephon (051) 56 88 78

Assemblée du groupe fribourgeois A.S.P.A.N.

Samedi 30 novembre 1957, le groupe fribourgeois de l'Association suisse du plan d'aménagement national organisa son assemblée générale à la salle de la Maison de Justice à Fribourg.

Monsieur le président L. Desbiolles, ingénieur cantonal, eut le plaisir de saluer MM. C. Genoud et J. Python, conseillers d'Etat, M. Roulin, président de la commission des routes du Grand Conseil, et M. Peter, délégué du groupe régional de Berne.

Après lecture du dernier procès-verbal par le secrétaire M. P. Gerber, architecte, Monsieur le Président présenta à l'assemblée son rapport annuel. Il nota que le groupe compte déjà dix ans d'activité féconde.

Les travaux auxquels le groupe fribourgeois a participé sont multiples et

variés: Plans d'aménagement locaux, questions routières, pollution des eaux, études et conférences sur les immeubles tours, questions juridiques, problèmes d'urbanisme et d'industrialisation, situation particulière de l'agriculture.

Monsieur le Président évoque avec plaisir l'entrée du canton de Fribourg et de la ville de Morat dans l'association. Il termine son rapport en donnant quelques précisions au sujet des travaux de la section de la Suisse occidentale et du bureau central qui poursuivent les mêmes buts, dans un cadre plus vastes.

La présentation du bilan 1956/57 et du budget 1958/59 ne donnent lieu à aucune observation. L'assemblée maintient aussi la confiance au comité en charge qui est formé comme suit: M. L. Desbiolles, président; M. A. Weber, vice-président; M. P. Gerber, secré-

taire-caissier; MM. H. Gicot et A. Marro, membres. Vérificateurs des comptes MM. P. Brasey et P. de Techtermann.

Le programme de travail retient ensuite l'attention de l'assemblée: continuation des tâches entreprises, et en plus: étude du problème de la protection des sites, collaboration à la revision des lois cantonales concernant des problèmes d'urbanisme, maintien et conservation des surfaces agricoles. Propagande en faveur des installations d'épuration des eaux usées, la navigation fluviale et autres travaux de ce genre.

Après une courte interruption, permettant aux invités de rejoindre les membres, Monsieur le Président a le privilège de présenter le Révérend Père Vicaire, professeur à l'Université, qui nous entretient d'un sujet toujours d'actualité.

L'urbanisme à Fribourg

Par M.H. Vicaire, Rév. Père, Professeur à l'université, Fribourg

Une ville est un être vivant; un être humain. Elle possède sa nature propre, son visage, son tempérament. Elle se développe comme un corps animé, et connaît des crises de croissance, des maladies parfois mortelles. Quand elle est en pleine santé, dans la vigueur de son élan, elle possède ce rayonnement lumineux qui attire l'amour et qu'on appelle la beauté.

Mais ce vivant est collectif. Son corps est composé d'un site, de routes, de maisons, de paysage. Son esprit, son cœur et son âme, sont les hommes qui l'habitent et l'animent. Chacun travaille plus ou moins consciemment à cette œuvre commune. Mais de façon parfois bien divergente. Pour assurer l'équilibre de ces actions qui deviennent aisément anarchiques, la ville possède une tête, les autorités communales, avec tous les organes qui l'assistent. L'urbanisme est l'ensemble des idées et des actes par lesquels cette tête veille à l'épanouissement le plus harmonieux et le plus efficace de sa ville. En retraçant devant vous la réalité et les intentions de l'urbanisme à Fribourg, j'ai conscience de travailler, à mon humble niveau, celui d'un membre de la commission d'urba-

nisme, à l'épanouissement harmonieux de notre ville.

I. — La tradition urbaine

a) *Le site*

Le jour de sa naissance, Fribourg a reçu une dot, un capital à peu près inaliénable et qui commande pour toujours la forme de sa beauté et les lois de son développement: je veux dire son site naturel avec les falaises et les boucles de la Sarine. Notons surtout trois constantes qui doivent inspirer l'urbanisme.

1° trait) *La variété des altitudes et des éléments.* A Fribourg, comme dit Jacques Thévoz, le paysage est toujours au dessus, ou en dessous. On domine et on est dominé. Or à ces différents étages correspond la différence des éléments du site: l'eau les verdure, les rochers, les maisons. Rien de moins monotone que Fribourg. La variété des quartiers est une règle qu'on a gardée jusqu'ici et qu'il faut conserver. Quant à la variété des altitudes, elle a donné à la ville une caractère ascendant qui s'achève dans l'élan de la tour de la cathédrale. Nouvelle indication pour les constructeurs de la ville: le jeu des

verticales. Cependant que l'inégalité des niveaux exige de l'urbanisme un souci constant de trouver ou de maintenir inoccupées avec ténacité des vastes surfaces plates, indispensables à la détente.

2° trait) *La facilité du groupement en quartier.* L'exiguïté et la complexité de terres libres dans le site a obligé la ville à se distribuer en quartiers cloisonnés, blottis dans les recoins du paysage au bord des eaux, des falaises, ou du vide. N'a-t-elle pas occupé tour à tour l'étroit plateau du bourg, la plage de l'Auge dans la boucle de la Sarine, l'étroit évasement au confluent du Gottéron, ou les prés en pente des Planches? De là ce caractère si frappant de la ville où tout forme coin, milieu fermé et personnalisé, où les maisons, comme les hommes et les enfants, vivent en communauté. Les nouvelles parties de la ville, Gambach, Pérolles, ont suivi cette loi du site. L'une des tâches les plus importantes de l'urbanisme, le regroupement en quartiers, s'en trouve singulièrement facilitée.

3° trait) *L'utilisation urbaine de la route.* Dans un site aussi compliqué, la route fut la clef de l'installation de la ville. Fribourg est d'ailleurs né du désir